

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2023

---

L'an deux mille vingt-trois, le premier décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni l'auditorium de la Villa Bedat, Rue de l'intendant d'Etigny, à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023,  
Secrétaire de séance : Sami BOURI

Etaient présents 49 titulaires, 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Chantal LECOMTE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Fabienne TOUVARD à J. LABORDE, Muriel BIOT à Claude LACOUR, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Patrick MAILLET à Brigitte ROSSI, Raymond VILLALBA à Sami BOURI, Flora LAPERNE à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Jean CONTOU-CARRÈRE à Dominique QUEHEILLE,

Absents : Jean-François CAZAUX, David MIRANDE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Jean-Michel IDOPE, Daniel LACRAMPE, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY,

**RAPPORT N° 231207-05-SOC-  
APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ÉTABLIE ENTRE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET L'ASSOCIATION « TRANSITION » DANS LE  
CADRE DU PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)**

A.SAOUTER explique que, Basée en Ouest-Béarn, Transition œuvre pour répondre aux besoins des territoires.

L'Association « TRANSITION » propose de mettre en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, un dispositif national pour l'insertion et l'emploi appelé un PLIE. Cette réflexion est menée en partenariat avec la communauté de communes de la Vallée d'Ossau.

Ce dispositif national pour l'insertion et l'emploi est déjà mis en place dans les autres collectivités des Pyrénées-Atlantiques.

Pour rappel, l'Association Transition intervient pour la CCHB sur une mission spécifique d'accompagnement des donneurs d'ordre à l'intégration des enjeux de l'insertion professionnelle dans leurs achats (Clauses sociales).

Compte tenu de l'intérêt de cette nouvelle mission proposée pour accompagner les demandeurs d'emploi âgés de plus de 26 ans et les demandeurs d'emploi de longue durée,

Compte tenu que ce dispositif vise un public non visé par les missions affectées à la Mission Locale,

Compte tenu la pertinence de poursuite l'accompagnement de l'action « Clauses Sociales »,

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes au PLIE, dispositif national pour l'Insertion et l'Emploi, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat ainsi que tous documents nécessaires à la mise en place du dispositif PLIE et la continuité de l'action « Clauses Sociales »,
- **DIT** que les crédits nécessaires au financement des actions, par le versement d'une subvention à l'Association « TRANSITION » seront prévus au budget 2024.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 7 décembre 2023  
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

*Signé SB*

*Signé BU*

Sami BOURI

Bernard UTHURRY